

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1436

présenté par
M. Charles de Courson

ARTICLE 16

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de mettre en place les conditions pour éviter la création d'embryons surnuméraires.